



LE DIRECTEUR DE CABINET

02834

N° MFP/DGFP/DFRC/KKJMYJS

Abidjan le, **10 OCT 2018**

COMMUNIQUE

Il est ouvert, au titre de l'année 2019, un appel à candidature pour l'accès aux Cycles Internationaux de formation de l'Ecole Nationale d'Administration de France (ENA-France). Il s'agit du:

- Cycle International Long (CIL) d'une durée de 14 à 16 mois;
- Cycle International de Perfectionnement (CIP) d'une durée de 08 mois.

Ces cycles sont destinés aux jeunes cadres de l'Administration Publique occupant un poste de responsabilité et dotés d'un réel potentiel d'évolution et d'influence.

A compter de cette année 2018, une nouvelle procédure de sélection des fonctionnaires ivoiriens candidats auxdits cycles est mise en place par le Ministère de la Fonction Publique et l'Ambassade de France en Côte d'Ivoire, en accord avec l'ENA-France. Elle vise à affirmer la volonté du Gouvernement ivoirien et celle de l'Ambassade de France d'accompagner les agents publics dans ce projet professionnel, en leur octroyant **une bourse pendant la durée de leur formation.**

Conformément à cette nouvelle procédure, les fonctionnaires désireux de faire acte de candidature sont invités à soumettre leur dossier au Ministère Technique dont ils relèvent, qui se chargera de les transmettre au Ministère de la Fonction Publique.

La date limite de transmission des candidatures au Ministère de la Fonction Publique, au titre de la sélection 2019, est fixée au **vendredi 26 octobre 2018, délai de rigueur.**

Pour les informations relatives aux conditions de soumission, les candidats sont invités à visiter le site de l'ENA-France: www.ena.fr.

Pièces jointes:

- Calendrier 2018-2019 des cycles Internationaux de l'ENA ;
- Procédure de sélection des cycles Internationaux de l'ENA.



OKA K. Séraphin
Administrateur

Calendrier 2018-2019 des Cycles Internationaux de l'ENA et des IRA

Le recrutement des élèves étrangers se déroule en 4 étapes :

1 - Campagne de promotion :

- Dès réception du support de communication fourni par l'ENA (fiche en français et en anglais) : communication auprès des administrations du pays de résidence.

Le profil recherché pour les candidats CIL et CIP est celui d'un(e) jeune cadre de l'administration publique, centrale ou déconcentrée, occupant un poste de responsabilité et doté(e) d'un réel potentiel d'évolution et d'influence, **comparable à ceux que cible le programme des personnalités d'avenir du ministère de l'Europe et des affaires étrangères**. Les profils ciblés par les CiIRA sont ceux de fonctionnaires d'encadrement cherchant à élargir leurs compétences.

2 - Campagne d'inscription aux épreuves de sélection :

- Du 24 septembre au 16 novembre 2018 : inscription en ligne des candidats.

La procédure d'inscription se fait **obligatoirement en ligne** : le serveur d'inscription est ouvert du 24 septembre au 16 novembre 2018. Tous les candidats doivent procéder eux-mêmes à la création de leur compte et compléter les différentes rubriques.

À l'issue de la procédure d'inscription en ligne, les candidats impriment, complètent et signent le dossier récapitulatif et l'adressent à l'ambassade de France, accompagné des pièces annexes obligatoires (photo d'identité, CV, lettre de motivation, copie du passeport ou de la carte d'identité, copie du diplôme le plus élevé et sa traduction en français le cas échéant). **Les SCAC veilleront à n'examiner et transmettre à l'ENA que des dossiers complets.**

- Fin novembre 2018 : transmission par l'ENA aux ambassades de l'ensemble des documents permettant d'organiser la présélection et les épreuves écrites :
 - fiche de synthèse,
 - fiche de présélection ambassade,
 - note aux candidats,
 - sujet du test « d'expression écrite »,
 - sujet du test de « réflexion et connaissances »
 - sujet des tests de spécialité « administration et management public » et « relations internationales », au choix du candidat.

3 - Campagne de pré-sélection :

- Du 19 au 30 novembre 2018 : organisation par les postes des entretiens de pré-sélection.

Cet entretien vise à sélectionner les candidats qui ont un sens avéré du service public, des connaissances certaines des institutions françaises, européennes ainsi que de leur pays d'origine et pour lesquels la scolarité à l'ENA ou dans un IRA s'inscrit bien dans un projet professionnel. Le poste est invité à bien cerner l'aptitude des candidats à suivre une formation de haut niveau en France, comprenant des périodes de stage au côté d'un haut fonctionnaire français ou européen. Une excellente maîtrise du français est indispensable.

Les candidats peuvent se préparer aux épreuves à l'aide de la bibliographie qui figure dans la brochure « Cycles internationaux ». Les annales des tests sont consultables sur le site de l'ENA.

4 – Organisation des tests écrits par les postes dans la semaine du 3 au 7 décembre 2018 :

Ne sont conviés aux écrits que les candidats retenus par l'ambassade.

Dès la fin des écrits, la fiche de synthèse complétée par le poste et les dossiers des candidats présélectionnés, accompagnés de leur fiche individuelle ainsi que des tests écrits qu'ils ont passés, sont envoyés à l'ENA par voie électronique à cyclesinternationaux2019@ena.fr.

- Du 14 janvier au 28 février 2019 : **correction des tests et examen des dossiers** par l'ENA.
- Mars-avril 2019 : **entretien de sélection avec les candidats admissibles**

Cet entretien est conduit par un jury présidé par le représentant de l'ENA et comportant au moins un représentant de l'ambassade. Sur proposition de l'ambassade, ce jury peut être élargi à une ou plusieurs personnalités extérieures (représentant de l'administration du pays de résidence, ancien élève, etc.).

- Fin avril 2019 : **réunion du comité final de sélection**

Ce comité est présidé par le Directeur de l'ENA, qui arrête la liste des candidats admis aux différents cycles. Les Directeurs d'IRA tiennent par ailleurs un comité de sélection des candidats au CiIRA. Les résultats d'admission sont communiqués aux candidats par l'intermédiaire de l'ambassade.

DATES DE RENTRÉE

- 2 septembre 2019 : rentrée des élèves du CIL 2019/2020 et du CiIRA 2019/2020
- 2 décembre 2019 : rentrée des élèves du CIP 2019/2020

FRAIS DE SCOLARITÉ

Lors de l'envoi des dossiers de candidatures, les postes sont invités à informer l'ENA du **nombre de bourses programmées pour 2019** dans le formulaire prévu à cet effet. Il s'agit en général de bourses de stage taux 2 Campus France (coût paramétrique : 2 200 €/mois), à programmer sur la ligne « Coopération en matière de gouvernance » (action 2, sous-action 1 du programme 209).

Pour les non boursiers, il convient de les alerter sur le coût de la vie en France, le montant des frais d'inscription au CIP ou au CiIRA, et sur la nécessité de disposer des ressources nécessaires (environ 1 500 euros minimum par mois). Le candidat admissible devra pouvoir justifier du financement de sa scolarité : bourse nationale ou autre, salaire maintenu ou ressources personnelles.

Le CIL ne comporte pas de frais d'inscription. En revanche, le CIP ainsi que le CiIRA prévoient des frais d'inscription d'un montant de 4 000 €¹.

Les postes pour lesquels ce calendrier soulèverait une réelle difficulté sont invités à se tourner dès maintenant vers l'ENA afin de convenir, le cas échéant, d'une date alternative.

Pour toute information sur les cycles de l'ENA, contacter :

Mme Christelle ROUTIER – Assistante de recrutement, service des relations avec les élèves étrangers à l'ENA – christelle.routier@ena.fr / +33 1 44 41 85 78

Pour toute information sur les cycles des IRA, contacter :

Mme Jehane BENSEDIRA – Direction générale de l'administration et de la fonction publique DGAFP - jehane.bensedira@finances.gouv.fr / +33 1 55 07 42 81

Mme Cécile ROUCHEYROLLE – Direction générale de l'administration et de la fonction publique DGAFP - cecile.roucheyrolle@finances.gouv.fr / +33 1 55 07 41 51

¹ Tarif de 4 000 € en vigueur dans le marché MAEDI/ENA en phase de finalisation. Frais d'inscription identiques à la précédente convention-cadre 2010/2014.